



# FLASH INFOS

## Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

### Vie municipale

#### ***Fin des travaux Rue Fauveau et Rue de la Poste :***

Les travaux de réfection des rue Fauveau et rue de la Poste sont terminés ! La réception de chantier a été validée avec la société ayant réalisé les travaux et le maître d'œuvre.

Le Département de Seine et Marne va également, très prochainement, procéder à un contrôle permettant de valider la mise en place des subventions départementales et régionales. Ce contrôle prendra en compte le respect des riverains à ne pas occuper les trottoirs.

Nous demandons donc à tous les riverains concernés de ne pas stationner sur les zones identifiées comme trottoirs pour les piétons. La municipalité et, nous imaginons, vous habitants, n'aimerions pas perdre les aides publiques couvrant 1/3 du coût global parce que certains ne respectent pas le code de la route.

De façon plus générale et sur tout le village, beaucoup d'habitants sollicitent la mairie pour des plaintes concernant les stationnements gênants sur les trottoirs (ou accotements prévus à cet effet). Nous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est interdit par le code de la route.

Il est à signaler que la gendarmerie sanctionnera prochainement les stationnements gênants.

#### ***Ouverture d'une cantine scolaire à Châtenay-sur-Seine :***

A compter de la rentrée des vacances de la Toussaint, la municipalité de Châtenay met en place l'ouverture d'une cantine scolaire pour les enfants scolarisés à Châtenay-sur-Seine.



Cette année, le RPI fait face à une augmentation importante d'inscriptions d'enfants aux temps périscolaires. Il a donc fallu prendre en compte ces nouvelles données et apporter des solutions rapides car les conditions d'accueil étaient devenues trop compliquées tant pour les enfants que pour le personnel encadrant. Il est difficile pour le RPI d'anticiper ces effectifs puisque les inscriptions se font hebdomadairement et restent très variables d'une semaine à l'autre.

Les enfants de maternelle et de primaire de Châtenay, scolarisés à Châtenay, ne prendront dorénavant plus le car ; ils se rendront directement dans la salle Lepème pour y déjeuner.

Un service de transport restera en place pour les enfants rentrant à domicile le midi pour déjeuner.

La municipalité a recruté Aurelie Legendre, Châtenaysienne, qui assurera les fonctions d'agent de restauration. Amélie, Anne-Marie et Mireille encadreront, accompagneront et aideront les enfants pour les repas.

La salle restera accessible le reste du temps aux activités organisées par les écoles et associations, comme c'est le cas aujourd'hui et restera également accessible à la location.

#### ***Cross de l'école primaire :***

Les élèves de l'école élémentaire Les Châtaigniers ont effectué leur traditionnel cross le vendredi 22 octobre dernier au terrain Maison Blaise.

Les enfants ont pu courir et sprinter sur le parcours préparé au préalable par les agents communaux. Les 3 gagnants (filles et garçons) de chaque niveau ont pu monter sur le podium pour recevoir leur médaille d'or, d'argent ou de bronze remise par les adjoints municipaux.

Une coupe a été offerte à l'école, par la section ASL Raid, pour féliciter tous les enfants d'avoir couru et donner son maximum pour réussir ce défi sportif.

## ***Un retour sur les animations organisées au sein du village :***

Le mois d'octobre a été pour le moins animé. Différentes activités ont été organisées et proposées aux Châtenaysiens :

1. **Bourse aux livres** : nous constatons avec regret que très peu de visiteurs se sont rendus à la bourse aux livres, malgré le large choix de livres qui étaient à vendre.  
La bibliothèque municipale a tout de même pu se délester de huit cartons de livres, ce qui lui permet de pouvoir récupérer un peu de budget pour l'achat de nouveaux ouvrages.
2. **Mobil'histoire77** : du lundi 18 au vendredi 21 octobre, la commune a accueilli un semi-remorque dans lequel est installé une exposition du Conseil général de Seine et Marne traitant de la migration des populations en Seine et Marne depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle. Les enfants du primaire de Châtenay se sont rendus à l'exposition et ont pu travailler sur ce thème avec leur maître en s'appuyant des articles et témoignages exposés.
3. **Ateliers créatifs** : vendredi 22 octobre après-midi, un second atelier créatif a été proposé pour les enfants Châtenaysiens. Sept enfants, âgés de 5 à 10 ans, ont pu imaginer et créer une baguette magique pour Halloween. Le prochain atelier aura lieu le vendredi 26 novembre et nos petits artistes en herbes pourront créer leur attrape-rêves.
4. **Sortie à Nigloland** : dimanche 24 octobre, trente-deux personnes ont pris le bus pour se rendre au parc d'attractions de Nigloland. Les participants ont eu la chance de découvrir des décos d'Halloween et profiter des attractions sous un grand soleil. Bilan : une journée conviviale à renouveler !
5. **Concours de maisons décorées** : du 23 au 31 octobre 2021. Un jury composé d'un membre de l'association Cibou et d'un élu du conseil municipal est passé le 31 octobre pour élire les deux plus belles maisons. Les deux lauréats sont la famille Victor et la famille Thomas. Elles ont chacune reçu un bon d'achat de 15€ et des lots de consolation ont été distribués aux participants.
6. **Concours de la citrouille la plus fun** : six enfants ont participé au concours destiné aux enfants de notre village. Manon B et Sacha L ont remporté les premiers prix. Ils ont également reçu donc chacun un bon d'achat de 15 € et les autres participants un lot de consolation à l'issue de l'après-midi Halloween animalier.
7. **Halloween animalier** : l'association châtenaysienne Cibou et compagnie a organisé un après-midi activités ludiques pour les enfants, dans la salle Lepême, sur le thème commun d'halloween et des animaux. Les enfants ont pu faire des balades à poney, effectuer des activités manuelles, se faire maquiller et se faire photographier.





### Travaux du pont de la Vieille Seine :

Les travaux de rénovation du pont de la vieille Seine ont démarré depuis le 2 novembre et devraient se terminer, si tout se déroule bien le 03 décembre prochain. Il est probable que certaines tâches soient effectuées la nuit, par la société de travaux, pour ne pas perturber le trafic ferroviaire.

### Cérémonie du 11 novembre :

Comme cela se faisait avant la crise sanitaire, toute la population est invitée à participer à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Le rassemblement se fera, le jeudi 11 novembre 2021 à 09h30, au cimetière où une gerbe sera déposée au Monument aux Morts ; puis à 10h, au cimetière d'Egliny.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en la salle polyvalente d'Egliny.

**Selon la législation en vigueur, le pass sanitaire sera demandé pour assister à ce moment de convivialité.**

### Journée d'adoption Cibou et Compagnie :

La première journée d'adoption organisée, en septembre dernier, par l'association Cibou avait permis à neuf chats de trouver une famille d'adoption. De ce fait, Cibou a décidé de proposer, dorénavant, une fois par trimestre, une journée d'adoption de chats.

En effet, depuis l'été dernier, l'association récupère régulièrement de nouveaux chats et chatons. Il est donc nécessaire pour Cibou d'organiser ce type d'évènement pour permettre aux animaux accueillis de leur offrir une nouvelle chance d'être adoptés par une famille aimante et attentionnée.

Nous espérons qu'au moins autant de petits réfugiés pourront trouver une famille d'accueil que la première fois...

Vous pourrez également retrouver les animaux qui seront à adopter sur le lien suivant : <https://www.facebook.com/Chatscibouetcompagnie> ou sur le profil Facebook de l'association Cibou et Compagnie.



### Rappel Boîtes aux lettres :

A la demande des services postaux et des services de secours qui perdent du temps en cas d'intervention, la municipalité rappelle une nouvelle fois que, selon l'article R111-14-1 du code de la construction et conjointement de l'arrêté ministériel 1802 du 29 juin 1979, JO du 12 juillet 1979, les bâtiments d'habitation doivent être pourvus **obligatoirement** d'une boîte aux lettres normalisée par logement, c'est-à-dire qui affiche à minima **le nom et le numéro de l'habitation**.

S'il existe plusieurs logements, ces boîtes doivent être regroupées en ensembles homogènes.

Nous demandons donc à chaque habitant de vérifier que le nécessaire soit bien fait pour son habitation ou de le faire pour faciliter les identifications et contacts avec les habitants en cas de nécessité.

## **Marché des artistes :**

L'association ASL organise le dimanche 5 décembre un marché des artistes et artisans à la salle Lepême de 10h à 18h.

## **Passage de Saint-Nicolas et du Père Fouettard :**

La municipalité a souhaité remettre en place une tradition châtenaysienne qui avait disparu depuis plusieurs années.

Le dimanche 5 décembre de 9h à 12h, Saint-Nicolas et le Père Fouettard passeront dans notre village. Surveillez votre rue avec vos enfants et allez à leur rencontre quand vous entendrez les chants de Noël. Le duo distribuera des confiseries aux enfants qui auront été sages ou des punitions aux enfants qui n'auront pas écouté leurs parents 😊 !

## **Solidarité, civisme et bon voisinage**

### **Appel à la vigilance – démarchage pour nettoyage de toiture :**

Depuis plusieurs semaines, des signalements nous sont transmis pour des marchands ambulants qui font du démarchage à domicile (démoussage, nettoyage de toiture, ...).

Si aucune infraction flagrante n'est constatée, nous vous invitons toutefois à la plus grande vigilance.

Certains prix proposés semblent parfois attractifs mais la prestation risque de ne pas être à la hauteur du prix payé et il est fréquent que ces individus ne soient pas en règle au regard de leur situation professionnelle.

De plus, en laissant entrer des inconnus dans votre domicile, vous vous exposez à un éventuel repérage suivi de cambriolage ultérieur.

Le **principal danger** réside dans les **produits utilisés pour nettoyer votre toiture**. En effet, pour pouvoir vous proposer des tarifs défiant toute concurrence, les produits utilisés sont bon marché et non adaptés, voire dangereux pour le revêtement de votre toit.

Ainsi, la **javel et le chlore sont souvent utilisés**. Ces produits blanchissent vos tuiles, donnant l'impression que le nettoyage est efficace. Or, cette impression est fausse. Ces **produits sont corrosifs pour vos tuiles et les rendent poreuses ce qui entraîne un risque accru d'infiltrations**. De plus, ils vont également **fragiliser vos tuiles et les rendre cassantes**.

Nous vous invitons donc à éconduire poliment ces démarcheurs et à continuer de nous communiquer vos renseignements relatifs aux comportements suspects.

## **Déjections canines sur la commune :**

La plupart des habitants sont d'accord sur le fait que les espaces publics doivent être propres et débarrassés de tous déchets. **Garder les rues, les espaces verts et le village propres est l'affaire de tout le monde.**

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins ! Elles salissent trottoirs et espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. **Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.** Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier) !

Enfin, croire que les excréments se décomposent et fertilisent nos espaces verts est totalement faux ! Compte tenu de leur niveau élevé d'azote, ils font pourrir les plantes et ne nourrissent pas du tout la terre. Ces déjections contiennent les mêmes bactéries que les déchets humains, y compris des agents pathogènes et sont donc nocives pour la santé. De plus, une crotte met plusieurs mois avant de se dégrader naturellement. De même, l'urine brûle l'herbe et affaiblit les arbres qui en reçoivent en quantité. **Ramasser ses déchets est aussi une marque de respect pour ses concitoyens !**

